le Cellaphore bulletin d'information sur la mobilité







La Louvière. Source : I. Dullaert

Fleurus. Source: MET-D434

Mobilité douce

De Fleurus à Sambreville par l'ancien vicinal

L'aménagement d'un ancien vicinal permet aujourd'hui aux habitants de Wanfercée-Baulet de relier le nord au sud du village, presque exclusivement en site propre. D'une longueur d'un peu plus de 1 km, il dessert plusieurs écoles, une crèche, un service social, le service des Travaux, Urbanisme et Environnement, le centre commerçant et une cité sociale à laquelle il se greffe à partir de plusieurs petits sentiers transversaux. Il permet aussi un usage de loisir. De plus, il se prolonge au nord vers Fleurus via une piste cyclable du MET et permet au sud de rejoindre Sambreville, en province de Namur. Cette commune a aménagé, de son côté, environ 150 m dans le prolongement immédiat des réalisations côté Hainaut.

Différentes options ont ainsi été prises afin de rencontrer les attentes des usagers concernés. Destiné aux piétons et aux cyclistes, l'aménagement intègre également toutes les normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Ces éléments ont été déterminants en ce qui concerne la largeur de l'assiette aménagée (3 m), le choix du revêtement, l'utilisation de dalles de conduite et/ou d'éveil à la vigilance aux différents carrefours, le placement de barrières et/ou potelets, un éclairage spécifique structurant et la sécurisation des carrefours (coussins berlinois entre autres). Un mobilier urbain (bancs, poubelles, porte-vélos) ponctue le parcours. Profitant de la bonne portance présumée de l'ancienne assiette vicinale, une fondation en empierrement (type IIIG) a précédé une finition constituée d'un enduit superficiel monocouche au bitume (calibre 2/4) de couleur beige clair.

Une partie de l'itinéraire traverse le centre du village. Sur ce tronçon urbanisé, il est constitué d'un large trottoir et d'une piste cyclable contiguë. La réalisation du projet a suscité quelques difficultés car certains riverains, qui s'étaient octroyés un accès automobile illicite, se sont vus supprimer celui-ci puisque toute circulation motorisée devait disparaître sur le site, au profit exclusif des modes doux, condition préalable pour profiter des crédits d'impulsion octroyés par la Région wallonne. Une concertation très suivie a donc été nécessaire pour faire aboutir le projet dans l'intêret général.

Les travaux viennent de se terminer par la pose de l'éclairage public et le site a été inauguré le 15 octobre dernier en présence d'élus des deux entités, désormais reliées par ce bel aménagement interprovincial. Collaboration réussie aussi pour les conseillers en mobilité des deux communes qui ont travaillé de concert tout au long du processus.

Contacts:

Fleurus : Jean-Philippe KAMP, CeM Tél. : 071 82 03 63, jean-philippe.kamp@fleurus.be Sambreville : Pierre PETIT, CeM Tél. : 071 26 02 60, ppetit@commune.sambreville.be

Félicitations à La Louvière pour sa première voie verte

La Ville de La Louvière vient de recevoir une mention de l'Association européenne des Voies vertes (AEEV), catégorie mobilité, pour l'aménagement de l'ancienne ligne de tram n°90 La Louvière-Binche.

Développé dans le cadre des expériences-pilotes du PICVerts, ce projet a permis de créer un axe reliant la limite sud du centre-ville de La Louvière aux villages de Saint-Vaast et Trivières, en direction de Binche. Plusieurs quartiers d'habitation et écoles du sud de l'entité, difficilement accessibles pour les modes doux, disposent désormais d'une agréable voie verte sécurisée. Un tronçon de 3,8 km a ainsi été aménagé, presque totalement en site propre, jusqu'à la limite communale. L'assiette, de 2,4 m de largeur, a été revêtue de dolomie stabilisée.

Un petit fascicule, expliquant la démarche, a été distribué à la population. Epinglons aussi l'implication de deux écoles au moment de l'inauguration de cette première voie verte : des élèves de cinquième primaire ont participé à son nettoyage et au ramassage des détritus : canettes, bouteilles, papiers. L'objectif était de sensibiliser les écoliers à la nécessité de protéger ces cheminements privilégiés. Des enquêtes auprès des enfants et des activités pédagogiques autour du projet ont enrichi celui-ci d'une dimension citoyenne.

Ce nouveau tronçon s'ajoute à d'autres initiatives permettant de constituer petit à petit le réseau cyclable louviérois. Une liaison depuis cette voie verte jusqu'au centre-ville est en cours d'élaboration. La commune de Binche a également des projets dans ses cartons pour poursuivre cet aménagement sur son territoire.

Contacts: Pascaline GILSON, CeM Tél.: 064 27 81 90, pgilson@lalouviere.be

Environnement

Les bus de Lille roulent au biogaz

Le centre de valorisation organique (CVO) de Lille métropole, inauguré en septembre dernier, est, avec sa capacité de traitement de 100 000 tonnes par an de bio-déchets, la plus grande usine de ce type en Europe, la Suisse et la Suède possédant déjà de tels équipements. Il traite les déchets de l'agriculture, de la restauration collective, et même ceux des particuliers qui sont invités à un tri sélectif rigoureux, et produit du biométhane, ou biogaz, à partir de leur fermentation. Classée haute qualité environnementale (HQE), avec en outre une localisation adéquate des sites de traitement des déchets pour limiter les trajets, et l'utilisation

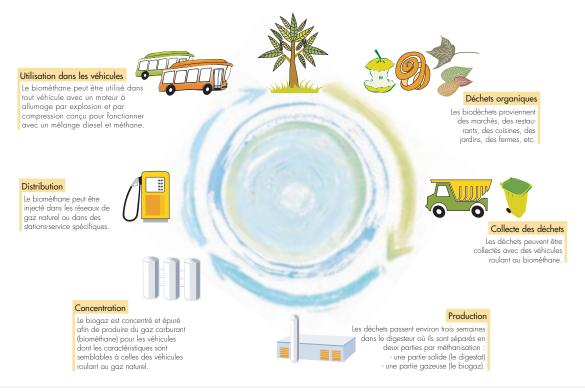
au maximum de la voie d'eau, il s'agit d'une réalisation exemplaire.

Par ailleurs, le Plan de Déplacements Urbains de Lille Métropole a prévu que le parc de bus urbains doit être constitué, à terme, uniquement de véhicules « propres ».

C'est ainsi que le biogaz produit, soit 4 millions de Nm³, c'est-à-dire à peu près l'équivalent de 4 millions de litres de diesel, est destiné aux bus du réseau Lillois Transpole et permet d'alimenter aujourd'hui une centaine de véhicules. L'objectif est, qu'à l'horizon 2011, l'ensemble de la flotte, soit environ 400 bus, roule au gaz : naturel ou biogaz. La station-service biogaz destinée aux bus a été construite face au CVO pour un approvisionnement direct. Un dépôt de 150 bus fonctionnant au gaz, a par ailleurs été construit à proximité immédiate du centre, afin d'optimiser le ravitaillement.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme européen: Biogasmax, projet de recherche et de développement sur le biogaz comme carburant, qui vise à transformer les déchets de six grandes villes européennes en un carburant exploitable par les transports publics locaux, mais aussi par les bateaux et les bennes à ordures ménagères. Il s'agit, outre Lille, de Göteborg et Stockholm (Suède), Rome (Italie), Berne (Suisse) et Torun-Zielona Gora (Pologne). Le bilan environnemental est très intéressant, puisque le biogaz diminue la dépendance envers les énergies fossiles, sans parler d'une réduction des composés soufrés, des oxydes d'azote et des particules émises, comparativement au bus diesel, et qu'en outre, le recyclage des déchets contribue à une réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour en savoir plus : http://www.biogasmax.eu



Source: http://www.biogasmax.eu/media/fr_biogasmax_brochure__000652100_1601_27042007.pdf

P3

Conseil de lecture

Livre vert. Vers une nouvelle culture de la mobilité urbaine. Commission des communautés europénnes, Bruxelles, septembre 2007.

Document téléchargeable :http://www.ec.europa.eu/transport/clean/green_paper_urban_transport/doc/2007_09_25_gp_urban_mobility_fr.pdf.

Les villes européennes faisant face à une série de défis communs en matière de mobilité (congestion, sécurité routière, pollution, ...), la Commission a décidé d'inscrire cette problématique à l'ordre du jour de l'agenda européen. Résultat : la publication de ce livre vert, qui recense les grands enjeux de la mobilité urbaine et ouvre le débat avec les citoyens et toutes les parties prenantes intéressées à différents niveaux, par le biais d'un questionnaire à compléter pour le 15 mars 2008 au plus tard. Le livre vert recense les grands enjeux de la mobilité urbaine qu'il classe en cinq thèmes :

- 1. pour des villes fluides ;
- 2. pour des villes moins polluées ;
- 3. pour un transport urbain propre;
- 4. pour un transport accessible en zones urbaines ;
- 5. pour des transports urbains sûrs et sécurisants.

Une consultation doit permettre d'identifier les actions à inscrire dans un futur plan d'actions, à publier à l'automne 2008. Celui-ci prévoira des actions qui pourront être menées aux niveaux communautaire, national, régional ou local, ainsi qu'à l'échelle de l'entreprise ou du citoyen. Il présentera par ailleurs une vision claire des responsabilités et des tâches ainsi qu'un calendrier d'action.

Humour



L'Agenda

Du réseau

- Les 18 et 20 décembre 2007, formation continuée des CeM: « Le GPS, outil de la mobilité », de 9h à 12h30, au CAMET le 18 décembre et aux Moulins de Beez le 20 décembre
- Le 6 mars 2008, démarrage d'un cycle de formation de base des CeM.

Infos: Brigitte Ernon, tél.: 081 77 31 32 bernon@met.wallonie.be Bernadette Gany, tél.: 081 77 30 99 bgany@met.wallonie.be

Hors réseau

En Belgique

Le 6 décembre 2007, colloque de l'UVCW :
 « Une politique du stationnement au service de la mobilité », de 8h30 à 13h, à l'Arsenal (FUNDP), rue Bruno à Namur.

Infos: Patrick Saelens, tél.: 081 24 06 39 formation@uvcw.be http://www.uvcw.be

À l'étranger

Formations des Ponts et Chaussées
Les 29 et 30 janvier 2008, « Société et transports : prendre en compte l'évolution des comportements et de la mobilité sur les territoires »,
Du 10 au 12 mars 2008, « Du conseil en mobilité à la mise en œuvre des PDE »,
Du 19 au 21 mars 2008, « Les PDU : de l'évaluation à la révision»,
 à Paris (France)

Infos: Ponts Formation Edition http://pfe.enpc.fr

Contact:

Réseau des Conseillers en mobilité (CeM)

Bernadette Gany, coordinatrice, tél. : 081 77 30 99 Brigitte Ernon, tél. : 081 77 31 32 Barbara Schwan, tél. : 081 77 31 21

Céline Fecci, tél.: 081 77 31 34

Fax:081 77 38 22

MET-D311 - Direction des Etudes et de la Programmation Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur

reseau-cem@met.wallonie.be http://cem.mobilite.wallonie.be

Photo de couverture. Source : ICEDD



